

PREIXAN INFOS

JANVIER 2009, N° 58



EDITO

Déjà dix mois que l'équipe municipale, que vous avez élue, est en place. Après des tâtonnements de départ, somme toute très naturels, le Conseil Municipal a trouvé son rythme de croisière, progresse dans l'unité et efficacement.

Je ne peux que me féliciter de cette équipe où tous sont volontaires, dévoués, et désirant s'investir pour faire progresser Preixan, et appliquer le programme que nous avons diffusé il y a un an.

Amicalement.

Daniel Barcelo,
Maire de Preixan.

**Bonne
Année
2009**



ACTU...

En ce début d'année, nous vous invitons à découvrir la nouvelle formule, tout en couleur, de votre mensuel **Preixan Infos**, qui sera toujours à votre disposition, pour diffuser vos informations générales et à caractère neutre, et ainsi répondre à vos attentes.

Comme nous vous l'avions annoncé lors de la campagne électorale de 2008, notre commune, dès le 1^{er} février 2009, sera présente sur la grande toile Internet. Ce site donne à la fois une visibilité internationale à notre commune, tout en restant pour les Preixanais un outil d'information pratique et quotidien. En vous connectant à l'adresse suivante : www.preixan.com, vous pourrez « surfer » sur les différentes pages présentant notre commune, et vous tenir informés des dernières actualités.

Bonne lecture et bonne navigation à tous !

La commission « Information ».

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/01/2009

ORDRE DU JOUR

PLANTATION DES ARBRES

La demande des arbres à la serre Départementale a été accordée.

Les arbres sont à récupérer avant le 24 janvier à la serre de Fontiers-Cabardès.

Monsieur le Maire demande à la Commission Environnement de gérer cette opération pour que les plantations se fassent comme prévu.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rend compte de l'avancement des travaux de ce transfert. Une réunion aura lieu à la Communauté d'Agglomération le 21 Janvier pour finaliser certains détails comptables.

DÉMISSION DE LA PRÉSIDENTE DU SIRS

Madame MONTAHUC Marie a présenté sa démission du poste de Présidente du Syndicat Intercommunal de Restauration Scolaire. Elle restera membre de la commission. Elle souhaite continuer à s'occuper du restaurant scolaire. L'élection du président ou de la présidente aura lieu le 22 janvier au cours de la réunion du syndicat.

CIRCULADES

Madame BELLAN est chargée d'organiser les animations dans le cadre des Circulades, aux dates arrêtées, à savoir les 24, 25 et 26 avril : exposition des peintres du canton avec, le 25 après-midi une chorale à l'église, et, le vendredi 5 juin une soirée chansons françaises au foyer.

DÉLIBÉRATIONS

MISE EN NON VALEUR

Monsieur le Maire demande à prendre en non valeur la somme de 100 €. Malgré plusieurs actions du Trésor Public, cette créance n'a pu être recouvrée.

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, les Conseillers décident d'émettre un mandat de paiement de 100 € au compte 654 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Vote : pour 8, contre 0, abstention 0.

INDEMNITÉ DES ÉLUS

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la Commune vient de changer de tranche puisque depuis le 1^{er} janvier elle vient d'être classée de 500 à 999 habitants. De ce fait, les indemnités des élus sont modifiées avec pour le Maire un taux maximum de 31 % et pour les Adjoints un taux maximum de 8,25 % de l'indice brut 1015. Monsieur le Maire propose d'accorder le taux maximum pour les Adjoints et de limiter à 20 % le taux du Maire.

Ouï cet exposé et après débat, les Conseillers décident :

- de fixer à 20 % l'indemnité de Maire,
- de fixer à 8,25 % l'indemnité des Adjoints.

Vote : pour 8, contre 0, abstention 0.

**ADMISSION DE LA COMMUNE DE
MONTCLAR À LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU CARCASSONNAIS**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la commune de Montclar a demandé à adhérer à la Communauté d'Agglomération et que chaque conseil municipal devait se prononcer sur cette demande.

Oùï cet exposé et après débat, les Conseillers décident d'accepter l'adhésion de la commune de Montclar à la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais.

Vote : pour 8, contre 0, abstention 0.

**INVESTISSEMENT 2009
PROGRAMME FACE
CHEMIN DE LA CONDAMINE**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que les travaux FACE, chemin de la Condamine n'étant pas terminés, il est nécessaire de l'autoriser à régler les factures en cours en attendant la signature du budget prévisionnel.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, les Conseillers décident :

- d'inscrire la somme de 54 000 € sur le compte 21534/21 - 048 du budget 2009, section Investissement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes dans la limite de la somme créditée.

Vote : pour 8, contre 0, abstention 0.

**INVESTISSEMENT 2009
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que l'étude sur la construction de l'école entraîne des dépenses. Compte tenu que le budget 2008 est terminé, il demande l'autorisation de régler les factures en cours sur le budget 2009 en attendant sa signature.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, les Conseillers décident :

- d'ouvrir une ligne budgétaire sur la construction d'une école et d'y inscrire la somme de 5 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à régler les factures en cours dans la limite de la somme créditée.

Vote : pour 8, contre 0, abstention 0.

**INVESTISSEMENT 2009
RÉALISATION D'UN SQUARE**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la réalisation du square va entraîner des dépenses avant la signature du budget 2009. Il demande l'autorisation de mandater ces factures en attendant la signature du BP 2009.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, les Conseillers décident :

- d'avoir une ligne budgétaire pour la réalisation du square et d'y inscrire la somme de 10 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à régler les factures dans la limite de la somme créditée.

Vote : pour 8, contre 0, abstention 0.

PRIX ÉCOLE FLEURIE

L'école de Rouffiac a obtenu un prix « école fleurie ». Ce prix est à recevoir à la Sorbonne à PARIS au cours d'une cérémonie. Quatre enfants vont être tirés au sort pour ce déplacement. Ils seront accompagnés par deux adultes. Madame la Directrice a demandé aux deux municipalités une participation aux frais qui s'élève à 276 € par commune.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, les Conseillers décident d'attribuer une subvention exceptionnelle de 276 € à la Coopérative scolaire de Rouffiac.

Vote : pour 8, contre 0, abstention 0.

COMMUNIQUÉ



La Mairie tient à la disposition des habitants de la RUE DU PETIT TOUR des sacs poubelle.

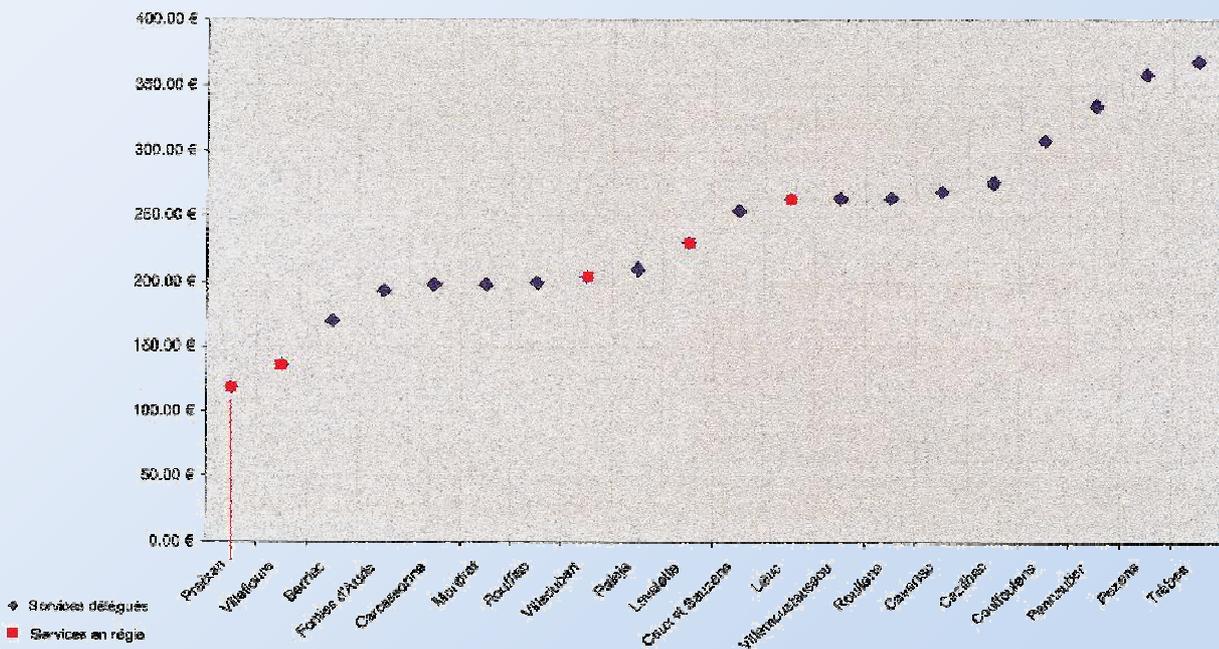
Les personnes concernées sont priées de venir les retirer au secrétariat de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture de 13h30 à 17h30.

INFORMATION SUR LE PRIX DE L'EAU POTABLE

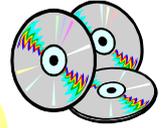
Tarification du service



Montant global TTC de la facture d'eau potable pour une consommation annuelle de 120 m3



© 2008 ICP&C S.A. est un temps maître de ICP&C International, une compagnie de droit suisse. Tous droits réservés. Imprimé en France.



**ouverture
d'une nouvelle salle ados
à Preixan et à Rouffiac d'Aude**

Spécial Ados



**PLUS QUE DU
LOISIR,
UNE VIE EN
GROUPE AVEC UN
GRAND CHOIX
D'ACTIVITÉS ET
DE DÉTENTE !!!**



**PÊCHE, CINÉ, VTT,
GOLF, PISCINE,
HAND, VOLLEY,
MUSIQUE,
BOWLING,
LASER QUEST,
ACRO
BRANCHE, ...**

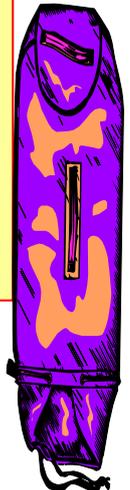
**UN MAX DE
SPORTS,
DE RIRE ET DE
BONNE
HUMEUR !!!**

**TU ES DE PREIXAN OU DE ROUFFIAC
ET TU AS ENTRE 13 ET 17 ANS!
VIENS T'INFORMER AUPRÈS DE DIDIER**

MERCREDI 28 JANVIER A ROUFFIAC

OU MERCREDI 04 FEVRIER A PREIXAN

DE 13H30 À 18H30 AU FOYER (SALLE DU HAUT)



CONTACTE MOI AU



**06.25.69.13.65.
A BIENTÔT.**



DROIT À L'IMAGE ...

Les membres de la Commission « Information » du Conseil Municipal sont en charge de la conception et de la réalisation du bulletin d'informations « Preixan Infos » et du site internet officiel de notre village.

Les images, qui agrémentent nos articles, représentent des personnes en groupe participant aux évènements marquants de notre village, ou leur patrimoine immobilier.

Ces photographies doivent faire l'objet d'une autorisation de diffusion des personnes concernées ou des personnes propriétaires des biens représentés.

Afin de simplifier cette procédure, nous considérons que toute personne, qui ne remplit pas le formulaire ci-dessous, donne son accord et consentement tacite pour toute diffusion publique de toute image.

Ainsi, nous vous demandons de nous informer si vous ne consentez pas à la parution de votre image et/ou celles de vos enfants ou biens immobiliers dans les publications de la Commune de Preixan.

Vous devez, alors, remplir le ou les formulaires ci-après, et les retourner en Mairie.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

La commission « Information ».

Formulaire pour les personnes majeures :

Je soussigné (e) n'autorise pas la Commune de Preixan et ses représentants élus, à publier toutes photographies ou images sur lesquelles je figure, ou sur lesquelles figure mon patrimoine immobilier.

Fait à, le Signature :

Formulaire pour les personnes mineures :

Je soussigné (e)..... déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur ou des mineurs nommés, avoir autorité légale de signer ce document en son/leur nom, et ne pas autoriser la Commune de Preixan et ses représentants élus à publier toutes photographies ou images sur lesquelles figurent mon ou mes enfants.

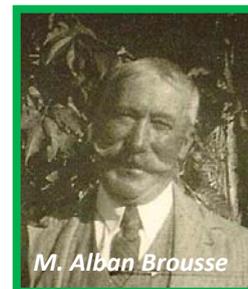
Fait à, le Signature :



Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

ANNÉE 1929

d'après les archives communales



M. Alban Brousse

Maire : Alban Brousse,
Adjoint : Jean Cassagnol,
Conseillers : Émile Brail, Jean Cantié,
Charles Carretier, Georges Cayrol,
Antoine Dufis, Louis Montpellier,
Élie Sié, Louis Verdale, Aimé Montahuc, Auguste Villac.

Garderie enfantine : Les mères de famille ont manifesté le désir que la garderie enfantine soit ouverte plus longtemps afin de permettre d'aller travailler à la journée. Les heures de surveillance devraient concorder avec les heures de travail. Le Conseil Municipal décide d'augmenter les heures de surveillance de la directrice de garderie en fonction des heures de travail agricole.

Service d'autobus : De nombreuses personnes désirent que le service d'autobus reliant Preixan à Carcassonne ait pour point de départ et d'arrivée la place de la Mairie. Jusqu'ici, les voyageurs descendent au Faubourg et doivent, ensuite, effectuer un parcours de 300 mètres par une côte très dure pour arriver au village. Le Conseil Municipal versera une indemnité à l'entrepreneur Jean Bonnet et le nouveau service jusqu'au village sera apprécié des habitants qui se rendent à Carcassonne pour écouler, au marché, les produits agricoles.

Achat de terrain pour captage d'eau : Madame Veuve Astre s'engage à vendre un terrain et un puits situés en bordure d'Aude pour un projet d'alimentation complémentaire en eau potable de la commune.

Il conviendrait d'entreprendre ces travaux au moment où les eaux de la rivière sont les plus basses, ce qui a lieu généralement en août et septembre.

Nomination d'Armand Nonnat : Il est de plus en plus difficile de trouver des journaliers pour entretenir les chemins ruraux. Il est nécessaire de nommer un cantonnier. Monsieur le Maire soumet au Conseil les demandes des personnes qui ont sollicité l'emploi. Monsieur Armand Nonnat a été choisi comme cantonnier municipal.

Achat de poids étalons pour le pont à bascule : La commune est obligée de se procurer des poids étalons de 20 kg pour la vérification du pont bascule. Monsieur Durand, balancier ajusteur, à Carcassonne, livrera 25 poids en fonte de 20 kg au prix de 40 Francs chacun.



ÉTAT-CIVIL ...

Naissances : Jeanne Gaxieu, Jeanne Pacquié, Albert Pons, Jacques Teisseire.

Mariages : Pierre Brau et Georgette Jammes,
Auguste Dejean et Céline Bonnet,
Roméo Villa et Thérèse Tarago.

Décès :

Pierre Alric	90 ans
Pierre Briol	77 ans
Jérôme Colman	85 ans
Marie Berne née Dupuy	93 ans
Gaston Galaup	8 ans
Marguerite Gaxieu	2 ans
Guillaume Lanes	79 ans
Anne Aribaud née Pelouse	65 ans
Marie Resplandy	27 ans

Vie locale

CARNET



En ce début d'année 2009, deux familles se retrouvent dans la peine.

Madame Elsa Sanchez née Turchetto s'est éteinte à l'âge de 88 ans. Cette mère de famille était partie vivre, depuis quelques années, à Castelnaudary. Elle a été inhumée dans notre cimetière, auprès de son mari, Ginès, décédé il y a dix ans.

Madame Lucette Cayrol, née Maurel, nous a quittés à l'âge de 87 ans. Lorsqu'elle vivait dans la Grand Rue, elle était la laitière du village. Elle était l'épouse et la mère de nos deux précédents maires.

À ces deux familles touchées par le deuil nous présentons toutes nos sincères condoléances.

*C'est avec stupéfaction que le 5 janvier dernier, lors des obsèques de Madame Cayrol, dans l'Église, nous vîmes **Guy Jammes s'effondrer subitement.***

Notre ami Guy allait fêter, bientôt, ses 78 ans.

Il était issu d'une vieille famille paysanne de Preixan, et a partagé sa vie active entre les vignes et une carrière tardive dans le bâtiment. Avec son épouse Henriette, ils eurent quatre enfants, ce qui leur permit d'être d'heureux et présents grands-parents.

La retraite venue, Guy partageait son temps entre son jardin des Piboules et sa vieille maman qu'il entourât d'un dévouement total durant des années. Devant le désarroi de cette disparition brutale, nous adressons à Henriette et ses enfants, sans oublier Bernadette Boyer, toutes nos sincères condoléances.

Mardi 20 janvier, notre cimetière accueillait la dépouille de **Madame Gillette Rodriguez, née Cayrou.**

La défunte, âgée de 87 ans, a été propriétaire du Clos du Muscat, situé sur la route départementale entre Preixan et Rouffiac.

Durant la guerre 1939-1945, elle s'était illustrée dans le mouvement de la Résistance, et a été décorée à plusieurs reprises.

À sa famille, nous présentons toutes nos sincères condoléances.



*Nous souhaitons la bienvenue
à la petite Émy Rouge,
née le 19 décembre dernier.*

*Félicitations à ses parents,
Cindy Galozzi et Bruno Rouge.*

ANNONCE



**Dame de Preixan
cherche
ménage, courses,
repassage,**

**ou
garde vos enfants**



**le soir ou le week-end
Tél. 06 12 73 41 95
Chèques Emplois Services
bien venus**

VOYAGE EN CORSE 2009

**L'affectation du bateau
« Danielle Cazanova »
nous oblige
à avancer la date**

**Départ le lundi 11 mai
Retour le lundi 18 mai**

Contacts :

**Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie,
ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :
josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr ou patricia.dhumez@aliceadsl.fr**

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 270 exemplaires en photocopies couleur

Le Père Noël en visite à Preixan !

C'est le vendredi 19 décembre que les enfants du RPI Preixan-Rouffiac ont fêté Noël !

La venue du Père Noël était programmée.

Dès 14h30, le public et les parents s'étaient rassemblés pour assister à une représentation de fin d'année des plus réussies. Les plus petits écoliers proposèrent des danses et des chants interprétés avec brio sur notamment le thème de Kirikou. Tandis que les plus grands jouèrent magnifiquement des scènes de théâtre faisant revivre le pirate, Barbe Bleue, par jeu d'ombres et résolvant une énigme policière des plus délicates.



Vers 16 heures, le moment tant attendu arriva. Le Père Noël, appelé par tous les enfants, apparut dans son bel habit rouge. Ce fut l'effervescence ! Les enfants, montés sur la scène, accaparèrent le charmant monsieur barbu, qui discuta avec eux pendant un long moment. Puis vint le temps de la distribution des cadeaux, car, comme tout le monde le sait, tous les enfants avaient été sages cette année !

Une fois sa hotte vide, le Père Noël repartit vers d'autres horizons, en ne manquant pas de donner rendez-vous à tous l'année prochaine.



SOIRÉE CRÊPES

au « RELAIS de PREIXAN »



21 février 2009



MENU 25 €

Crêpe Noix de Saint-Jacques fondue de poireaux

Crêpe Magret de canard pommes cathares

Fromage

Assortiments de crêpes sucrées

cidre et vin compris

ANIMATION avec GILLES REYNIER

Réservation : 04 68 26 35 54 ou 06 74 91 63 52

**VENEZ NOMBREUX POUR UNE EXCELLENTE SOIRÉE
DÉTENTE et AMBIANCE GARANTIES**

Le Comité des Fêtes de Preixan
vous propose de fêter



CARNAVAL



le Samedi 28 février 2009



A partir de 15 heures : *défilé dans les rues du village*
(rendez-vous devant la mairie)

Vers 17 heures, au foyer :

- animations avec un sculpteur de ballons, de la magie ...
- belote

Apéritif, repas et soirée animée

Salade composée
Chili con carne
Fromage
Salade de fruits
Café



Pour les enfants :
Rôti froid et chips en
plat principal

Inscription à la MAIRIE (04 68 26 80 55) et à l'épicerie de Preixan

Date Limite : le Mercredi 25 février

Chèques à l'ordre du Comité des fêtes de Preixan

Nom :

Adultes (12 € / personne)

Enfants de 6 à 12 ans (6 € / enfant)

Enfants de 0 à 6 ans (gratuit)

Nombre :

Nombre :

Nombre :

**Pensez à amener vos
couverts**

TOTAL : €